

PAR COURRIEL

Québec, le 8 novembre 2011

Monsieur Hervé Châtagnier  
Ministère du Développement durable  
de l'Environnement et des Parcs  
675, boulevard René-Lévesque Est  
6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme par le ministère des Transports**

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un plan fourni par le ministère des Transports illustrant les modifications apportées au projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme au cours de la médiation menée par le BAPE. Celles-ci consistent principalement en la réduction de la largeur de l'emprise de la route projetée, l'ajout d'une boucle de virage à l'entrée de l'Érablière commerciale Réal Bruneau et le déplacement d'une autre boucle de virage du côté ouest de la route. Il est à noter que des ajustements pourraient encore avoir lieu au moment de la conception des plans et devis par le ministère des Transports. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs juge-t-il les modifications proposées acceptables sur le plan environnemental?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 11 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Rita LeBlanc  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

p. j. Plan MTQ

